

Procès-verbal réunion du conseil municipal de Minerve

Séance du 26 janvier 2023

Conseillers Municipaux : 11

En exercice : 10

Présents : 6

L'an deux mil vingt deux

et le 26 janvier

à 18 heures 00, *le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier VORDY.*

Date de la Convocation

23 janvier 2023

Présents : Catherine Coindre, René Miralles, Frédéric Peyras, - Julien Gardiennet, Christophe Cabrol

Procuration : Fabienne Suwala ayant donné la procuration à Catherine Coindre ; Barbara Schultz ayant donné procuration à Christophe Cabrol

Absents : Brice Marcouire , Olivier Calvet

Secrétaire (s) : Christophe Cabrol

Ordre du jour :

Délibérations

- Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée
- Autorisation de lancement des travaux de video-protection
- Budgétaire solde 2022

Remise à jour de la composition des commissions

Composition de la CAO

Demande cabanes touristiques sur le site de la Pujade

Exonération de la taxe d'habitation sur les maisons vides

Gué de Mayranne : information

Rénovation des gîtes : information

Caue : information

Agence postale : information

Salle du peuple, règlement de location

Convention de partenariat avec la spa

Travaux de la rue du martyr

Tarification de l'eau et modalités de facturation

Délibérations

- Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée
Approuvé à l'unanimité
- Autorisation de lancement des travaux de vidéo-protection
Approuvé à l'unanimité
- Budgétaire solde 2022
Le tableau des soldes à réaliser et les DM budgétaires sont approuvés à l'unanimité

Remise à jour de la composition des commissions

Cf annexe en fin de document

Composition de la CAO

Cf annexe en fin de document

Demande cabanes touristiques sur le site de la Pujade

Le projet est refusé à l'unanimité au motif d'une part d'une inadéquation entre les infrastructures collectives, en particulier en eau potable et le projet déposé et d'autre part de l'incongruité avec l'espace touristique et patrimonial.

Exonération de la taxe d'habitation sur les maisons vides

Le refus d'exonération de la taxe d'habitation sur les maisons vides est voté à l'unanimité

Gué de Mayranne : information

Les travaux de sécurisation du passage à gué ont débuté mi-janvier. Ils sont la suite d'une procédure de 4 années où obstacles, rigidité et incompétence ont retardé le projet. La sécurité des personnes et des biens n'était pas garantie en fonction d'une nouvelle crue.

Monsieur le maire a donc décidé d'exécuter les travaux malgré les dernières tergiversations administratives.

Le conseil marque son accord et apporte son soutien à l'unanimité.

Rénovation des gîtes : information

Les travaux ont débuté (plomberie, plaquiste et électricité). La charpente suivra en février. Objectif de fin des travaux fin mars.

Caue : information

Une convention d'étude préalable à la rénovation du village a été signée et se déroulera au cours du premier semestre 2023.

Agence postale : information

Des contacts sont en cours pour le déménagement de l'agence postale au sein de ma mairie, le dossier évolue favorablement.

Salle du peuple, règlement de location

Un règlement de location et une caution de 500€ seront désormais mis en place pour toute location de la salle du peuple. La location est gratuite pour les habitants du village et est fixée à 50€ pour les extérieurs.

Convention de partenariat avec la spa

Une proposition de convention avec la spa pour la stérilisation des chats (15 chats et 70-80€ par chat) est débattue. Monsieur le maire demande d'élargir la réflexion à l'association 1000000 d'amis

Travaux de la rue des Martyrs

La rue pavée est dangereuse suite à son érosion. Une réfection globale, dans le cadre des travaux du CAUE, conduirait à reporter ce rafraîchissement et cette sécurisation à l'horizon 2025. Une alternative est le rejointoiement et le recalibrage des pavés hirsutes.

Le conseil marque son accord à l'unanimité sur le rejointoiement de la rue des Martyrs, à programmer en bonne intelligence avec la saison touristique et la vie économique des commerçants.

Tarification de l'eau et modalités de facturation

Le conseil, à l'unanimité, décide de la tarification suivante.

Eau :

Partie fixe 35€ (soit + 5€)

Consommation au m³ : 2.05€ (soit +0.10€)

Assainissement :

Partie fixe 45€ (soit +5€)

Consommation au m³ 0.93€ (soit +0.05€)

Les redevance réseau et pollution sont fixées par l'agence de l'eau et seront répercutées.

Le secrétaire de mairie attire l'attention sur l'équilibre précaire et négatif du budget de l'eau.

Enfin, le conseil décide à l'unanimité de scinder la facturation annuelle de l'eau en deux parties sur chaque fin de semestre.

Annexe

Composition des Commissions communales (février 2023)

-Carrière

Président : Vordy Didier

-Gestion du personnel et des finances

Président : Vordy Didier

Vice président : Schulz Barbara

Membres : Marcouire Brice, Coindre Catherine

-Urbanisme- bâtiments communaux

Président : Vordy Didier

Vice président : : Coindre Catherine

Membre : Peyras Frédéric, Suwala Fabienne

-Déchets- eaux- assainissement

Président : Vordy Didier

Vice Président : Miralles René

Membres : Cabrol Christophe

-Agriculture- viticulture- chemins ruraux- chasse- pêche

Président : Vordy Didier

Vice président : Gardiennet Julien

Membres : Calvet Olivier- Peyras Frédéric- Miralles René

-Affaire culturelle, économique et touristique

Président : Vordy Didier

Vice président : Cabrol Christophe

Membres : Marcouire Brice- Schultz Barbara, Coindre Catherine

-Patrimoine

Président : Vordy Didier

Vice-président : Coindre Catherine

Membres : Suwala Fabienne, Miralles René

-Commission consultative Action sociale :

Président : Coindre Catherine

Composition : habitant(es) du village

Personnes compétentes

-Commission consultative Patrimoine

Président: Coindre Catherine

Composition:-Habitant(es) du village

-Personnes compétentes

-Associations compétents

-DRAC

-Département

-Pays haut Languedoc et vignobles

-Communication

Président : Vordy Didier

Vice président : Schulz Barbara

Membre : Suwala Fabienne- Coindre Catherine

-Commissions extra communale :

-CAO

Président : Vordy Didier

Vice président : Peyras Frédéric

Membre : Suwala Fabienne- Coindre Catherine

-Feu et forêts et sîvu

Titulaires : Vordy Didier- Gardiennet Julien

Suppléants : Miralles René- Marcouire Brice

-SPR (sites patrimoniaux remarquables)

Commune : Coindre catherine, Peyras Frédéric, Sawala Fabienne, Marcouire
Brice

Représentants de la population :